PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

SÉMINAIRE

LES FONCTIONS SOCIALES DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE : PRÉVENTION, PRÉCAUTION, CORRECTION.

19 janvier 2017

Salle des conseils - université Paris 2 Panthéon-Assas

Quatrième séminaire "Flexibles notions" organisé par le Laboratoire de sociologie juridique

Le laboratoire de sociologie juridique de Paris 2 organisera le jeudi 19 janvier, en salle des conseils, le quatrième séminaire relatif à la responsabilité civile.

Le séminaire sera animé par le **professeur Mustapha Mekki.**

> 14h : « **Repères sociologiques sur les fonctions prospectives de la responsabilité civile** », par Jacques Commaille, professeur émérite de sociologie du droit à l'ENS Cachan.
> 14h30 : « **Controverse autour du principe de précaution** », table ronde animée par Mustapha Mekki, avec le concours de Philippe Billet, professeur de droit public à l'université Lyon 3 ; Francois Ewald, philosophe, président du conseil scientifique de l'université de l'assurance, professeur au CNAM ; Marie-Angèle Hermitte, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS ; Alain Lipietz, économiste, homme politique ; Denis Mazeaud, professeur de droit privé à l'université Paris 2.
> 16h : Pause.
> 16h30 : « **Les fonctions corrective et préventive de la responsabilité civile, réception positive et réalités pratiques** » : table ronde animée par Mustapha Mekki, avec le concours de Cyril Bloch, professeur de droit privé à l'université Aix-Marseille ; Christian Huglo, avocat à la Cour, docteur en Droit, Cabinet Huglo Lepage et associéx : Laurence Idot, professeur de droit privé à l'université Paris 2 ; Agathe Lepage, professeur de droit privé à l'université Paris 2.